



Introduction

Que sont les tests A/B?

☐ Les tests A/B permettent de <u>tester les diverses versions</u> du contenu d'un site Web et de déterminer laquelle est la plus efficace.

Qu'est-ce que la personnalisation?

□ La personnalisation permet d'<u>afficher un contenu différent</u> en fonction des visiteurs en s'appuyant sur des critères prédéfinis relatifs au public cible.

Avantages

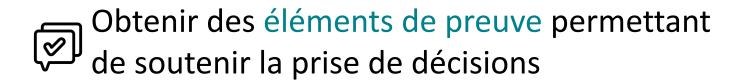


Accroître les conversions et améliorer l'expérience client

Réduire les risques en testant du nouveau contenu auprès d'un échantillon de visiteurs



Mettre en œuvre rapidement les tests et les personnalisations



Exemple d'un test A/B



<u>Faites-vous vacciner près de chez vous</u>

La vaccination est l'un des moyens les plus efficaces pour protéger nos familles, nos collectivités et nous-mêmes contre la COVID-19



<u>Prenez rendez-vous pour vous faire vacciner</u>

La vaccination est l'un des moyens les plus efficaces pour protéger nos familles, nos collectivités et nous-mêmes contre la COVID-19



Aidez vos proches en vous faisant vacciner

La vaccination est l'un des moyens les plus efficaces pour

protéger nos familles, nos collectivités et nous-mêmes contre la COVID-19



Contrôlez la COVID-19

La vaccination est l'un des moyens les plus efficaces pour protéger nos familles, nos collectivités et nous-mêmes contre la COVID-19

Veuillez noter que les images ci-dessus ne sont données qu'à titre d'illustration. Il s'agit d'un test A/B fictif.

Occasion à saisir

Nous mettrons à l'essai un outil de **tests A/B et de personnalisation** jusqu'au 11 mars 2022, en collaboration avec des institutions du GC.

Nous aurons l'occasion de faire ce qui suit :

- Explorer et essayer l'outil avant de s'engager à investir davantage à l'avenir.
- Soutenir les engagements en matière d'expérimentation à l'échelle du gouvernement fédéral (p. ex. la <u>Directive sur les résultats du Secrétariat</u> <u>du Conseil du Trésor</u>)

Un projet pilote nous permet de déterminer la demande et l'utilisation de ce nouveau service potentiel, ainsi que d'établir les efforts qui seront requis.

Fonctionnement du projet pilote

- Les institutions seront invitées à informer l'Éditeur principal (EP) du nombre de cas d'utilisation qu'elles aimeraient mettre à l'essai.
- L'EP évaluera le nombre total de cas d'utilisation demandés et confirmera lesquels seront exécutés.
 - L'EP collaborera avec les institutions pour établir des échéanciers réalistes.
- 3. Les institutions fourniront le contenu approuvé, traduit et accessible des cas d'utilisation, ainsi que les renseignements à leur sujet.
- 4. L'EP mettra en œuvre les cas d'utilisation.
 - Les institutions arrêteront le processus de mise à jour des pages et aviseront l'EP de tout changement.
- 5. L'EP effectuera des analyses et fournira des résultats.

Recouvrement des coûts

- Les coûts du projet pilote seront recouvrés auprès des institutions participantes.
- Le coût comprend :
 - La coordination du projet
 - ☐ L'accompagnement dans la planification et la conception du cas d'utilisation
 - ☐ La configuration et la mise en œuvre du test ou de la personnalisation
 - ☐ Le suivi du test ou de la personnalisation
 - ☐ L'analyse des résultats
 - ☐ La création et la présentation d'un rapport

Recouvrement des coûts (suite)

- Les coûts de chaque cas d'utilisation dépendront du nombre total de cas d'utilisation qui feront partie du projet pilote.
 - Un maximum de 12 cas au total sera piloté.
 - ☐ Si 12 cas sont proposés, le cout sera environ **7 600 \$ par cas**.
- Les coûts exacts seront révélés en septembre, une fois que le nombre total de cas d'utilisation sera confirmé.
- L'entente et le règlement interministériel entreront en vigueur en septembre.

Principes de sélection des cas d'utilisation

Si nous recevons <u>plus de 12 cas d'utilisation</u>, nous nous poserons les questions suivantes :

- Est-ce que le cas d'utilisation soutient les priorités du gouvernement du Canada?
- Quel effort la mise en œuvre du cas d'utilisation demandera-t-elle?
- Est-ce que des preuves démontrent l'existence d'un problème sur la page?
- Est-ce que la page est beaucoup fréquentée?
- Est-ce que la page se trouve sur Canada.ca ou sur un autre site que Canada.ca*?
- Quand aura lieu l'exécution du cas d'utilisation?
 *Adobe Analytics devra être implanté sur les sites externes à Canada.ca pour qu'ils soient admissibles au projet pilote.

Prochaines étapes

Veuillez nous faire part de votre intérêt à participer au projet pilote en remplissant <u>le formulaire d'inscription</u> d'ici le 31 août.

Nous vous enverrons un courriel accompagné du formulaire après la présentation.

Merci!

Avez-vous des questions?